

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement **1<sup>ER</sup> AN par an, invariablement payable d'avance**

Toute correspondance, réclamation devant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. Cloutier, St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE** : — ACTES OFFICIELS : — Nominations de commissaires et de syndics d'écoles. — Erection et délimitation de municipalités scolaires. — Omission. — PÉDAGOGIE : L'assiduité à l'école. — Pédagogie pratique. — MÉTHODOLOGIE : Petit cours d'économie politique. — Correspondance d'un secrétaire-trésorier de municipalité scolaire. — PARTIE PRATIQUE : I. Diète. — Les migrations. — Ne disposons jamais du lendemain. — II. Diète. — Exercices de grammaire. — III. Diète. — La bienfaisance et la reconnaissance. — Arithmétique. — Algèbre. — DIVERS : Poésie : l'Aumône. — Bibliographie. — Petite Revue. — Bulletin géographique. — Conseil d'hygiène. — La future école normale de Québec. — Un portrait de Léon XIII. — La question scolaire aux Etats-Unis.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 25 septembre dernier (1891), de nommer M. Mark Duffly, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Marguerite de Wexford, dans le comté de Montcalm, en remplacement de M. Narcisse Dérocher, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 25 septembre dernier (1891), de nommer M. James Campbell, syndic d'écoles pour la municipalité de Saint-Octave de Métis, dans le comté de Matane, en remplacement de M. William Tucky, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 2 octobre dernier (1891), de nommer M. John Roberts, jr., commissaire d'écoles pour la municipalité de "Grande Grève," comté de Gaspé, en remplacement de M. Robert Price.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 5 octobre dernier (1891), de nommer M. John McCallum, syndic d'écoles pour la municipalité de Saint-Laurent de Mata-pédia, comté de Bonaventure, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil en date du 28 septembre dernier, (1891), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Ignace de Missisquoi," la paroisse de Saint-Ignace de Stanbridge, comté de Missisquoi, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 30 octobre 1876.

Cette érection ne devant avoir d'effet que pour les catholiques seulement, en vertu de l'article 1 du chapitre 23 de 53 Victoria, et devenir en vigueur que le 1<sup>er</sup> de juillet prochain (1892).

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Causapscah," un territoire compris dans le comté de Matane, avec les limites qui suivent : borné au nord-ouest par le lot No. 6 inclusivement du canton Humqui, et le lot No. 22 inclusivement du canton Lepage ; au nord-est par le front entre les rangs nord Causapscah No. 2 et 3, et le front nord-est des lots Nos. 70, 71 et 72 du rang est du chemin Kempt ; à l'est par les lots Nos. 68 et 69 inclusivement, rang ouest du chemin Kempt, et